



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2026-03-28-2

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Le pont de la Jonelière et port Barbe.

FAIT A SIGNALER : Régate «Les 6 Heures de l'Erdre»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2026-03-28-2

DATE : Le samedi 28 mars 2026

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Centre de Voile Amitié et Nature (CVAN) organise samedi 14 mars 2026 de 11h00 à 17h00 une régates intitulée « Les 6 Heures de l'Erdre » sur l'Erdre entre le pont de la Jonelière(Nantes) et port Barbe(Chapelle-sur-erdre).

Les organisateurs de la manifestation communiqueront sur le canal 6 de la VHF.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 11 mars 2026
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER